

ufsecgt.fr



cgt-tefp.fr



snass-cgt.fr



cgt-ccrf.net



syac-cgt.org



centraleservicescgt.fr

TRAVAIL EMPLOI FORMATION PROFESSIONNELLE / AFFAIRES SOCIALES / CONCURRENCE
CONSOMMATION REPRESSION DES FRAUDES / AGRICULTURE / CENTRALE FINANCES

**ELECTIONS DR-I-EETS - DDETS -
DDETS-PP
VOTONS CGT !!!**

**Refusons le démantèlement de nos services et de notre statut !
Pour le service public et pour nos conditions de travail !**

La CGT, à travers son **Union Fédérale des Syndicats de l'Etat** (UFSE-CGT) de la fonction publique d'Etat, présente des candidat·e·s aux élections professionnelles de décembre 2021 afin de porter ses revendications à tous les niveaux, locaux et nationaux : comités techniques et CHSCT locaux, comités techniques et CHSCT des DR-I-EETS, comités techniques et CHSCT centraux des directions départementales interministérielles (DDI) et des DR-I-EETS.

Les élu·e·s assureront leur mandat avec les agent.es en s'appuyant sur les mobilisations et rendront compte de leur action.

**LE 14 DÉCEMBRE,
VOTONS MASSIVEMENT
ET VOTONS CGT**

NOS REVENDEICATIONS

Effectifs

- l'arrêt des suppressions de postes
- une vigilance accrue sur le statut général des fonctionnaires et sur leurs statuts particuliers
- le refus des propositions de rupture conventionnelle
- un plan pluriannuel de recrutement massif de fonctionnaires, à commencer par le recrutement immédiat à hauteur de tous les postes vacants par voie de concours
- la titularisation immédiate des contractuel·le·s



Organisation des postes et des services

- une harmonisation par le haut des précédents règlements intérieurs
- le maintien et le développement des missions de service public sous l'égide de l'Etat
- le maintien de tous les services, de toutes et tous les agent·e·s (titulaires et non titulaires) et de tous les postes
- une solution immédiate conforme à leur souhait pour les agent·e·s sans poste suite à la réforme de l'OTE
- l'opposition à la déshumanisation des relations professionnelles
- le retour à des services du personnel, informatique et financier sur site avec de réels moyens de fonctionnement
- l'opposition à tout projet de réduction des surfaces des locaux de travail
- le maintien de services de documentation de proximité
- une organisation des services garantissant l'égal accès des usager·e·s sur tout le territoire

LE 14 DÉCEMBRE,
VOTONS MASSIVEMENT
ET VOTONS CGT

Santé et conditions de travail

- une organisation du travail respectueuse des droits et libertés individuels, notamment de la vie personnelle (en particulier dans le cadre de mise en œuvre du télétravail)
- l'arrêt des pratiques harcelantes de la hiérarchie, des politiques d'objectifs (individuels et collectifs) et de mise en concurrence des agent·e·s
- la reconnaissance des accidents et maladies survenus pendant le service sans passage par l'expertise et la commission de réforme
- la mise en œuvre d'une étude complète des conditions de travail

Durée du travail



- l'opposition au forfait-jour
- la prise en compte de toutes les heures supplémentaires sans écrêtage
- la fourniture des moyens adaptés pour le télétravail et le versement d'une indemnité par jour télé-travaillé – d'au moins 5 euros par jour pour les frais matériels et indemnité pour les frais de repas – de manière rétroactive depuis mars 2020
- la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires

Rémunération et carrière

- l'augmentation de la valeur du point d'indice
- le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis plus de 10 ans
- l'égalité en matière de primes accessoires
- l'égalité de rémunération (y compris en matière de prime) entre agent·e·s publics·ques et vacataires, intérimaires et apprenti·e·s
- la promotion prioritaire des agent·e·s en fin de grade sommital ou en fin de carrière
- un plan massif de passage de C en B et de B en A
- le passage des contrôleur·ses du travail qui le souhaitent en inspecteur·rices du travail

LE 14 DÉCEMBRE,
VOTONS MASSIVEMENT
ET VOTONS CGT

Discriminations et égalité

- un plan de lutte contre toutes les discriminations légalement prohibées, à l'embauche et en cours de carrière
- la résorption des écarts de salaire constatés et la mise en œuvre de mesures de réparation intégrale
- un plan de lutte contre les violences sexuelles et les violences sexistes
- le traitement de tous les signalements, le respect du droit d'enquête prévu par l'accord discrimination de mai 2017,
- le respect des droits et la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs liés à la reconnaissance de la qualité de travailleur-se handicapé-e, l'application intégrale de la loi handicap de 2005
- la prise en compte dans la charge de travail des temps d'absence et des recrutements correspondants



Libertés

- la liberté d'expression et d'action pour tou-te-s les agent-e-s, dans nos ministères et dans la vie publique et privée
- l'arrêt des sanctions et le retrait de celles déjà prises
l'abrogation des codes et chartes de déontologie

LE 14 DÉCEMBRE,
VOTONS MASSIVEMENT
ET VOTONS CGT

MISSIONS

Pour le pôle entreprises/emploi/solidarité

- l'arrêt des restructurations incessantes et un reclassement digne des agent·e·s dont le poste a été supprimé sans perte de rémunération et sans mobilité géographique forcée
- le maintien des compétences de l'Etat pour garantir l'égalité territoriale
- l'arrêt de la priorisation de l'action de certain·e·s agent·e·s en direction des employeurs
- les moyens de contrôler l'utilisation des aides de l'État
- le retour des missions externalisées sur des emplois statutaires
- un exercice des missions solidarités déconnectées des injonctions relevant de l'ordre public
- une clarification des compétences de l'Etat dans les domaines de l'enfance et de la famille pourtant décentralisées il y a plusieurs décennies

Pour le pôle T



- le maintien de sections d'inspection du travail territoriales et généralistes réglementairement définies
- l'opposition à la spécialisation des agent·e·s de contrôle dans les unités de contrôle
- l'arrêt des pressions sur les contrôleurs·ses du travail qui refusent d'assurer le contrôle des entreprises de plus de 50 salarié·e·s
- le maintien des services de renseignements gratuits, de proximité, avec réception physique des usager·e·s
- des moyens et une organisation adaptés pour préserver de manière effective l'indépendance de l'inspection du travail afin que les missions s'exercent dans le sens de l'objectif final de la protection des travailleurs et des travailleuses
- l'opposition du dévoiement des missions des agent·e·s visant à leur faire contrôler l'activité d'autres agent.es plutôt que d'assurer leur rôle d'appui
- l'arrêt de la politique d'objectifs

Pour les services statistiques et appui économique

- le maintien de ces services avec des effectifs suffisants
- l'opposition aux pressions visant à détourner les agent·e·s de leurs missions et le respect du secret statistique
- la reconstitution d'un service d'appui dans le domaine de l'économie et de l'analyse des comptes

Pour le Pôle C

- le redéveloppement des missions en matière de contrôle et de police économique, notamment en matière de concurrence et des marchés publics (10% du PIB national)
- le recrutement massif d'inspecteurs-ses et de contrôleurs-ses pour assurer une présence sur tout le territoire
- la suppression de la césure entre le niveau régional et le niveau départemental dans l'objectif de rétablir la chaîne de commandement
- la reprise des recrutements d'agent·e·s de catégorie C



Pour les services de contrôle de la formation professionnelle

- la mise en place de formations adaptées
- l'instauration d'un appui méthodologique réglementaire
- une garantie d'indépendance des agent·e·s de contrôle permettant une mise en œuvre des suites à contrôle et des décisions à l'abri de toute pression
- le rétablissement du contrôle de la participation financière des employeurs et de la majoration de la participation en cas d'absence de respect des CSE en matière de formation professionnelle

Pour le pôle vétérinaire

- Arrêt des délégations de missions de prévention aux chambres d'agriculture
- Arrêt des restructurations et retour au lien direct avec le ministère de l'agriculture
- Embauches massives de contrôleurs-ses et/ou d'inspecteurs-ses pour faire face de manière effective aux demandes sociétales (protection et bien-être animal, surveillance alimentaire et de l'agro-industrie)
- Arrêt des méthodes de management infantilisants les agent·e·s
- Mise en place d'outils de travail ergonomiques et réactifs adaptés aux spécificités de nos métiers
- Arrêt du transfert de charge administrative sur les agent·e·s, du fait de la non embauche d'agent·e·s administratifs-ves et de la création des SGCD

LE 14 DÉCEMBRE,
VOTONS MASSIVEMENT
ET VOTONS CGT